



#8 - Juin 2023

"Bien À vous"

La lettre d'information ressources humaines, santé, social & prévention
de la région académique Guadeloupe



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le mot de la rectrice

Mesdames, Messieurs,

Ce dernier numéro de la lettre « Bien à vous » de l'année scolaire revient sur quelques opérations qui ont mobilisés les services sur des problématiques telles que la prise en charge des élèves, l'identification des situations de harcèlement scolaire ou encore l'accompagnement des personnels.

Nous vous présentons également les mesures exceptionnelles en faveur des professeurs en lycée professionnel concourant à faire de la voie professionnelle une voie de réussite, d'excellence et reconnue par tous.

Enfin, nous vous invitons à découvrir le portrait d'une jeune professeure de lycée professionnel très engagée auprès de ses élèves.

A l'approche de la fin de l'année scolaire, je vous remercie très chaleureusement pour votre engagement durant l'année écoulée.

Bien à vous et bonne lecture !

Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Rectrice de région académique

Retour sur... Le séminaire sur les examens Travailler ensemble pour une organisation optimale



La mise en œuvre de la réforme du Baccalauréat a été fortement impactée par la crise sanitaire. La session 2023 est donc la première se déroulant dans les conditions prévues dans ce cadre.

La division des examens et concours (DEC) en partenariat avec la direction des services de l'information (DSI) a organisé un séminaire en janvier dernier sur les examens généraux, technologiques et professionnels, avec la participation inédite de la cheffe de la mission de pilotage des examens (MPE) à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de son adjointe et de l'inspection générale.

Ce séminaire a été l'occasion de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine des examens : inspecteurs pédagogiques, chefs d'établissements et leur adjoint, directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), universitaires et professionnels, membres de jury.

Ce fût l'occasion d'échanges, de débats et de partage d'expériences aux fins de moderniser et d'améliorer l'organisation du baccalauréat et des examens professionnels, avec l'objectif de renforcer la culture des examens dans l'académie. Les participants ont pu profiter de l'expertise de la MPE au point de vue réglementaire, organisationnel et technique.

La première journée fut consacrée au baccalauréat général et technologique avec notamment des ateliers autour des épreuves de spécialité, du grand oral, du contrôle continu,... La deuxième journée, fut consacrée quant à elle aux examens professionnels avec la participation de professionnels qui ont réaffirmé leur volonté de travailler à la professionnalisation et à la qualification des jeunes.

Ce séminaire a, sans nul doute, concouru à la bonne organisation de la session des examens 2023 !



RESSOURCES HUMAINES, FORMATION

Réforme de la voie professionnelle : quels effets sur la rémunération des professeurs en lycée professionnel ?

Parce que la voie professionnelle doit redevenir une voie de réussite, d'excellence et reconnue par tous, le Président de la République a annoncé, jeudi 4 mai, des moyens inédits et des mesures fortes pour réformer les lycées professionnels.

12 mesures ont ainsi été annoncées pour faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises. 3 d'entre elles concernent particulièrement les enseignants pour leur permettre de mieux soutenir les élèves et leurs projets, mais aussi pour les valoriser à la hauteur de leur engagement auprès de leurs élèves, souvent plus fragiles qu'ailleurs.

> Mesure 10 : Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves.

Le lycée professionnel accueille souvent un public fragile, jeune et hétérogène, qui connaît des difficultés plus importantes que le reste des lycéens.

À compter de la rentrée, les professeurs du premier ou du second degré pourront s'engager volontairement dans la réalisation de nouvelles missions pour améliorer le service public de l'éducation et répondre aux besoins des élèves.

Au lycée professionnel, ces nouvelles missions, réalisées sur la base du volontariat, permettront de : mieux soutenir l'élève et parer à ses difficultés ; mieux soutenir l'élève et son projet ; mieux soutenir le lien de l'établissement avec son tissu économique.

En complément de la revalorisation de tous les professeurs à la rentrée 2023, chaque professeur en lycée professionnel pourra prétendre à une valorisation avec des missions adaptées au déploiement de la réforme des lycées professionnels.

> Mesure 11 : Accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de lycée professionnel.

L'enseignement professionnel est souvent peu ou mal connu des chefs d'établissement nouvellement nommés dans les lycées professionnels. Pourtant, les spécificités sont nombreuses : relations aux entreprises, mise en oeuvre des stages, apprentissage, ateliers, sécurité, formation continue d'adultes.

Aujourd'hui, il n'existe aucune formation spécifique pour les chefs d'établissement de lycée professionnel, qui rencontrent des problématiques différentes de celles de leurs collègues de lycée d'enseignement général et technologique, notamment liées à l'intensité des partenariats avec le monde économique, à la diversité de la voie professionnelle et aux adaptations pédagogiques nécessaires.

A compter de la rentrée scolaire 2023, **tous les chefs d'établissement et leurs adjoints nouvellement affectés en lycée professionnel bénéficieront d'une formation spécifique et adaptée.**

> Mesure 12 : Permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève.

Demain, ce professeur sera mieux formé et davantage reconnu pour la diversité des missions qu'il exerce, afin de concourir davantage à la réussite de ses élèves.

Aujourd'hui, des besoins de formation des professeurs en lycée professionnel sont identifiés : l'insertion professionnelle des élèves ; l'interdisciplinarité ; l'égalité filles-garçons ; la culture scientifique et technologique ; le travail collaboratif des enseignants et des élèves,...

Demain, la formation des professeurs en lycée professionnel sera profondément renouvelée afin de leur permettre de **répondre aux besoins nouveaux**, en lien avec l'évolution de la carte des formations ; **se former en entreprise ou dans un campus des métiers et des qualifications** a minima tous les trois ans (professeurs du domaine professionnel) ; **disposer d'une "trousse des compétences sociales et comportementales"** à transmettre aux élèves de lycée professionnel (savoir créer, innover, résoudre des problèmes inédits, décider en situation collective, etc.).

 **EN SAVOIR PLUS**

Source : ministère de l'Éducation nationale



Nous venons à vous !

Après une première édition à Saint-Martin, la deuxième édition du Forum Synergie RH s'est déroulée le 29 mars au Lycée Ducharmoy, à Saint-Claude. Une vingtaine de services académiques étaient représentés pour accueillir les personnels, principalement de la zone du sud Basse-Terre.

Cette opération de proximité portée par la Direction des Relations et Ressources Humaines entre en résonance avec l'axe de la Feuille de route RH. Il s'agit pour les services de porter l'information au plus près des usagers internes que sont les personnels. Une façon d'honorer leur mission de service public.

Les visiteurs ont été ravis de cette opération. Ils ont pu ainsi s'informer sur les formations, exposer leurs demandes pour tout ce qui les concernait ... Ils ont également profité des soins et prestations réalisées par les élèves ...

Du côté des services ce fut également une belle expérience car cela permet de travailler dans un cadre différent et de rencontrer les collègues. Un échange gagnant-gagnant pour tous !

Nos partenaires MGEN, MAIF, GMF et Autonome de solidarité ont également pu conseiller les personnels dans leurs démarches concernant la protection dans le cadre professionnel. Nous remercions particulièrement l'équipe du Lycée Ducharmoy qui a tout mis en oeuvre afin d'assurer la réussite de cette opération. Un merci particulier aux professeurs et aux élèves des sections Esthétique, coiffure qui ont assuré les soins et prestations, et à ceux qui ont assuré l'accueil.

L'opération sera reconduite l'année prochaine dans une île du sud et dans le nord Grande-Terre.



Les personnels de santé mobilisés pour répondre aux besoins de prise en charge des adolescents en surpoids ou en situation d'obésité



Le programme PRALIMAP-INÈS (promotion de l'alimentation et de l'activité physique-inégalités sociales de santé) est déployé dans 45 collèges auprès des élèves des classes de 4^{ème}. Il s'inscrit au niveau académique en concertation avec l'ARS et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie. PRALIMAP-INÈS est un projet de santé publique dont l'objectif principal est de diminuer la surcharge pondérale et la prévalence du surpoids et de l'obésité en milieu scolaire sans aggraver les inégalités sociales.

Il se décline en deux phases :

- **le dépistage en milieu scolaire**, par le biais de mesures anthropométriques et de questionnaires. Elle mobilise les infirmiers et les médecins de l'académie et libéraux, les secrétaires médicales et les assistants d'éducation. Il s'agit de structurer et de coordonner un réseau d'acteurs formés et capables de prendre en charge les élèves en situation de surpoids et d'obésité à travers un parcours de soins coordonné.
- **l'accompagnement des élèves et de leur famille** par des diététiciens, psychologues et professionnels de l'activité physique adaptée avec le soutien de la communauté éducative.

Un premier bilan plutôt positif des actions a pu être présenté en février 2023. Il met en lumière le travail important des personnels de santé qui mettent en œuvre le dépistage, ainsi que des actions visant à améliorer les comportements en termes de pratique d'activité physique et d'habitudes alimentaires, tout en renforçant les compétences psychosociales et ainsi améliorer la qualité de vie des élèves concernés.

Tous les collèges de la région Basse-Terre/Les Saintes ont participé au programme dès la rentrée scolaire de 2021 et plus de 400 élèves en surpoids ont été pris en charge. Les collèges situés sur le territoire de la communauté de communes « Cap Excellence » et des îles du Nord ont entamé cette année le processus de dépistage et d'accompagnement. Ceux de Grande-Terre et des îles du Sud bénéficieront du programme dès la rentrée 2023.



Se former pour identifier et lutter contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le harcèlement scolaire, l'académie a choisi de renforcer la mobilisation par le biais de la formation. A cet effet, la mission académique harcèlement a initié la formation des personnels ressources (5 par collège et 5 par circonscription), par bassin, sur 5 jours pour un total de 26 heures.

La première session de formation s'est déroulée à Saint-Martin en mars à l'attention de 35 stagiaires parmi lesquels on retrouvait des directeurs d'école, des enseignants, des CPE, des assistantes sociales, des EMAS, des APS, des infirmières, et des psychologues EN).

L'accent a été mis sur la prévention, la gestion et le suivi des situations de harcèlement.

Ainsi, dans le cadre d'ateliers, les stagiaires ont abordé les types de discriminations, les LGBTphobies, le regard de la justice pénale, le risque suicidaire, la gestion de crise, l'initiation aux compétences psychosociales, la médiation artistique, la communication non violente, des exemples d'outils de sensibilisation et de ressources utiles à mobiliser. Autant de notions qui leur permettront de mieux caractériser les faits de harcèlement.

Le programme académique prévoit au total 8 journées de formation échelonnées sur deux ans. Merci à l'équipe de la mission harcèlement pour la mobilisation dans ce dispositif.



Denevez responsable de Bureau des Entreprises

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, à partir de la rentrée 2023 et dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises (BDE) pour une voie professionnelle sera créé. Ce bureau garantit à tous les jeunes une insertion professionnelle réussie et il répond aux grands défis de notre économie.

Aux côtés des équipes pédagogiques et en lien avec les milieux professionnels, les acteurs académiques et les territoires, le responsable du bureau des entreprises en lycée professionnel :

- organise les temps de formation en milieu professionnel : périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), stage en alternance ;
- met en œuvre la relation école-entreprise dans les parcours de formation des apprenants ;
- met en place et anime les partenariats avec les acteurs du territoire ;
- contribue aux démarches d'orientation, d'information et d'insertion des publics accueillis dans le lycée.

Vous souhaitez travailler à temps plein au sein d'une équipe et agir au service des jeunes, des acteurs éducatifs, du monde socio-économique et des territoires ? Vous avez le sens du relationnel et leadership, des compétences de portage de projet multipartenarial, des qualités organisationnelles ?

Candidatez au poste de responsable de BDE

Envoyez une **lettre de motivation** et un **Curriculum Vitae**

à l'adresse ce.drafpic@ac-guadeloupe.fr jusqu'au **vendredi 23 juin 2023** (délai de rigueur).



« Mon métier »

Je suis professeure de lycée professionnel

Quel est votre parcours professionnel ?

Après une formation initiale dans le secteur de l'industrie en électrotechnique et une expérience dans le secteur privé, j'ai intégré l'Éducation nationale en 2008, en tant qu'assistante pédagogique, successivement dans le 1^{er} et le 2nd degrés.

En 2011, j'effectue un remplacement en tant que professeure contractuelle en lycée professionnel spécialité électrotechnique.

Cette expérience enrichissante de 3 ans m'a confortée dans mon choix. En 2015, je réussis au concours de PLP et je suis mutée dans l'hexagone.

Puis en 2019, aspirant à monter en compétence, je décide de tenter le concours de directeur délégué à la formation professionnelle et technologique où j'ai été inscrite sur liste d'aptitude. Malheureusement je n'ai pas obtenu de poste. Mais j'ai persévéré et 3 ans plus tard, j'ai réussi au concours !

A ce jour, je suis dans l'attente d'une affectation qui me permettra de découvrir ces missions et une facette supplémentaire de cette grande Institution.



Yasmine JABOL

j'essaye de développer leur esprit critique et je contribue à les conseiller dans leur choix d'orientation et leur parcours d'insertion professionnelle dans cette filière d'avenir.

Tout cela sans négliger l'accompagnement du jeune dans sa construction de citoyen et je dirais même « d'éco-citoyen ».

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

C'est dans la satisfaction de mes élèves que je puise ma motivation. C'est gratifiant d'être sollicitée par les élèves et d'avoir le sentiment de leur apporter quelque chose.

Le fait d'avoir exercé un métier qu'ils aimeraient faire plus tard, étant de surcroît une femme, les motive et leur donne l'exemple.

Mais par-dessus tout, je crois en cette jeunesse et j'ai envie de contribuer à leur réussite. Tout comme moi j'ai pu être accompagnée.

Pour l'anecdote...

Déjà étudiante, je prenais plaisir à transmettre et aider les autres en donnant des cours de soutien sans penser qu'un jour j'en ferai mon métier...

Je crois qu'enseigner est plus qu'un métier c'est véritablement une vocation.

Et si c'était à refaire ?

Je suis fière de ce parcours même s'il ne fut pas de tout repos.

Et si c'était à refaire... Je referai probablement la même chose, mais dans le domaine de l'architecture.

Quelles sont vos missions ?

Comme tout enseignant en lycée professionnel ma mission principale est la transmission des compétences liées au métier d'électricien.

J'assure le suivi individuel et l'évaluation de mes élèves,

Focus sur la fonction de conseiller(ère) sécurité

Dans le cadre du Programme national de formation particulier autour de la sécurité, la mission de Prévention des Violences en Milieu Scolaire (DGESCO) a sollicité Gwladys RICHARD pour la présentation de ses missions de conseillère sécurité de la rectrice.

Une capsule vidéo a été produite donnant une présentation générique des missions valables pour l'ensemble des académies. A l'instar de cette capsule, plusieurs vidéos ont été réalisées par les académies avec pour objectif de professionnaliser les acteurs. Elles sont diffusées via la plateforme PodEduc et un parcours M@gistère dédié au PNF. Elles pourront être ré-exploitées sur d'autres parcours M@gistère ou dans le cadre de formations académiques.

>>> Voir la **vidéo** « Créer et consolider une culture de la sécurité et de la responsabilité chez les élèves - Focus sur la fonction de conseiller(ère) sécurité »

Vous souhaitez nous faire part de vos idées ?
Vous souhaitez mettre en lumière un personnel
ou un métier de notre maison Education nationale ?
> Envoyez un mél à ce.communication@ac-guadeloupe.fr

Retrouvez toutes les éditions de la [Lettre « Bien à vous »](#)
Suivez l'actualité de la région académique



@AcGuadeloupe



@AcGuadeloupe



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Directrice de publication : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Rectrice de région académique
Comité de rédaction : Valérie ARICIQUE, Assistance sociale Conseillère technique, Yannick AUGUSTE-PLUMAIN, Conseillère RH proximité correspondante handicap, Francine BON, Conseillère académique de prévention, Corine BRELEUR-DACALOR, Conseillère RH Proximité, Fabienne CONDO, Directrice de la communication, Anna DELANNAY, Cheffe de la DPEP par intérim, Frantz EVUORT, Chef de la DPES, Elmire FARNABE, Conseillère RH Proximité, Samantha FIATA, Cheffe du SPSP, Simone LANCREOT, Cheffe de la DEP, Diana LEDRECK, Infirmière conseillère technique.

Maquette : Service communication & webdesigner DSI

Photos, vidéos : Stéphane HERESON, assistant de communication